

M. d'Hauteville Alexandre  
Directeur Relations Sociales Stéria France  
46 rue Camille Desmoulins  
92130 Issy les Moulineaux

Issy les Moulineaux le 8 juillet 2010

**Lettre remise en main propre contre décharge.**

Monsieur

Mi septembre la CFE-CGC a signé une prorogation des mandats des membres du CHSCT de l'établissement d'Issy le Moulineaux de la Société Steria.

Cette prorogation exceptionnel avait pour seul but d'attendre au maximum trois mois, la fin des élections du CET et DP de l'établissement Région Parisienne, ces élus devant composer le collège désignatif pour l'élection des membres du CHSCT D'Issy.

Force est de constater que le deuxième tour des élections a eu lieu le 22 décembre 2009.

Pour ces raisons, la CFE-CGC, face aux obstructions patentes de certains représentants du personnels pour le renouvellement des membres du CHSCT d'Issy ne peut tolérer davantage cette situation de fait qui dévoie de son objet cet accord.

La CFE-CGC vous informe qu'elle dénonce l'accord relatif à la prorogation des mandats des membres du CHSCT d'Issy les Moulineaux en date du 16 septembre 2009.

Cordialement  
Daniel JEHANNO

Délégué Syndical Central CFE-CGC Steria

Le 8/7/2010



Reçu en main propre  
le 8/7/2010 à 15h20

